



ADOPTION DU BUDGET 2024

Le conseil municipal présente un budget responsable tenant compte des incertitudes liées au contexte financier actuel

Saint-Basile-le-Grand, le 11 décembre 2023 – À l'occasion de la séance extraordinaire du 11 décembre dernier, les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand ont présenté et adopté le budget 2024. D'un montant total de 35 239 835 \$, ce budget représente un travail concerté répondant à deux objectifs : limiter les dépenses tout en offrant des services de qualité et en respectant la capacité de payer des Grandbasilloises et Grandbasillois.

À cette occasion, le maire Yves Lessard et la conseillère municipale du district 4 et responsable des dossiers relatifs aux finances, Kim Méthot, ont annoncé une hausse de 3,7 %, représentant 138,72 \$ d'augmentation pour le compte de taxes moyen. Cette hausse est en deçà de l'indice des prix à la consommation (IPC) de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal qui était à 4,6 % au 31 octobre 2023.

Contexte financier difficile impactant les finances municipales

La Ville fait face à plusieurs pressions budgétaires liées au contexte économique actuel, dont :

- Hausse du coût de l'endettement de la Ville (augmentation des taux d'intérêt) ;
- Hausse des contrats liés aux matières résiduelles et au déneigement en raison de l'inflation ;
- Hausse importante des coûts des organismes régionaux (augmentation de 9 % par rapport à 2023) ;
- Faible croissance du rôle d'évaluation (0,8 % en 2023).

« Encore une fois cette année, le budget 2024 est le reflet d'un contexte financier difficile. L'inflation se fait toujours ressentir, le taux directeur de la Banque du Canada demeure élevé, les investissements majeurs en infrastructures et leur financement, ainsi que la pénurie de main-d'œuvre influencent grandement les finances municipales », mentionne le maire Yves Lessard. Il ajoute : « L'arrivée d'un projet structurant comme Northvolt permettra à Saint-Basile-le-Grand de repositionner les finances municipales, d'avoir une plus grande marge de manœuvre et de libérer le fardeau fiscal des épaules des citoyennes et des citoyens. Toutefois, le conseil municipal demeure prudent dans la mise en œuvre des projets afin de s'assurer qu'ils respectent la capacité financière de la Ville ».

Défis

Au cours de l'année 2024, la Ville devra faire face à quelques défis dont :

- Composer avec les contraintes financières actuelles ;
- Poursuivre les discussions avec les différents intervenants relativement aux enjeux de circulation, d'habitation et environnementaux en vue de l'implantation de Northvolt sur le territoire ;

- Améliorer, maintenir et protéger à long terme l'état des infrastructures, des immeubles municipaux et des parcs et assurer la poursuite du plan d'intervention en infrastructures dont la Ville s'est dotée ;
- Présenter une offre de services variés tout en tenant compte de la pénurie de main-d'œuvre et en respectant la capacité de payer des citoyens.

Nouveauté 2024

- Révision de l'Info-Loisirs afin de bonifier la publication ;
- Bonification des activités du Jour de la terre ;
- Reconduction des Cabanes culturelles ;
- Gratuité d'accès aux terrains de tennis ;
- Augmentation du remboursement de la carte annuelle SEPAQ (12 \$) ;
- Mise à niveau des paniers de basketball au parc du Ruisseau ;
- De nouveaux postes seront créés afin d'améliorer le service aux citoyens ;
- Études de circulation pour améliorer la sécurité routière.

« Malgré un contexte budgétaire et économique plus difficile, il est primordial de poursuivre les efforts en vue de bonifier et d'améliorer le service aux citoyens. Ces nouveautés permettront à nos citoyennes et citoyens de profiter d'activités et de services qui leur offriront une vie communautaire diversifiée et inclusive. Dans l'ensemble de nos décisions, nous avons gardé en tête les objectifs de la planification stratégique 2023-2027 de la Ville, afin de présenter aux Grandbasilloises et Grandbasillois un budget qui représente leur vision de Saint-Basile-le-Grand », indique Kim Méthot, conseillère municipale du district 4 et membre du comité des finances.

En terminant, le budget 2024 reflète le contexte financier actuel et la précaution avec laquelle le conseil municipal intervient dans la concrétisation des différents projets. La priorité est de maintenir une offre de services de qualité pour les citoyens tout en bonifiant les outils et infrastructures existantes.

Le budget 2024 détaillé peut être consulté au villesblg.ca/budget. Pour visionner la séance extraordinaire où celui-ci a été présenté, rendez-vous sur la [page YouTube de la Ville](#).

Le compte de taxes sera acheminé par la poste aux citoyens dès le 9 février 2024.